

Le Président du CICR en Chine populaire

Pour répondre à une invitation déjà ancienne de la Croix-Rouge chinoise, le président du CICR, M. Alexandre Hay, accompagné de M^{me} Hay, de M. J.-P. Hocké, directeur du département des Opérations, et de M. R. Gaillard-Moret, chef de la division Diffusion et Documentation, s'est rendu en République populaire de Chine du 2 au 11 novembre.

L'accueil réservé à la mission présidentielle par la Croix-Rouge chinoise et par son président, M. Qian Xin Zhong, ministre de la Santé, a été excellent et les entretiens qui se sont déroulés ont été positifs.

La mission du CICR a eu également des conversations de haut niveau avec des personnalités gouvernementales de la République populaire de Chine: M. Liao Cheng Zhi, vice-président du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale; M. Zhang Wen Jin, vice-ministre des Affaires étrangères; le général Yan Jin Cheng, directeur-adjoint du département politique au ministère de la Défense; M. Kao Yi, vice-ministre de l'Education. Ces conversations ont porté sur des sujets d'intérêt commun: la ratification par la République populaire de Chine des Protocoles de 1977, la diffusion du droit international humanitaire et des principes humanitaires au sein des forces armées et dans les écoles; les activités du CICR dans le monde, notamment dans le cadre du conflit cambodgien, ont fait l'objet de plusieurs entretiens.

M. Gaillard-Moret a prolongé son séjour à Pékin, afin de discuter avec la Croix-Rouge chinoise, à la demande du vice-ministre de l'Education, de l'enseignement et de la diffusion du droit international humanitaire. Il a donné trois conférences sur ces matières, à la Croix-Rouge chinoise, à l'Université du Peuple et à l'Université de Pékin.

Mission du CICR en URSS

A l'invitation de l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'URSS, une délégation du CICR, conduite par son vice-président, M. Richard Pestalozzi, et comprenant aussi M. J. Moreillon, directeur du département Doctrine et Droit, et M. Ph. Grand d'Hauteville, délégué régional pour l'Europe, a séjourné à Moscou, du 27 au 31 octobre dernier.

La délégation a eu de longs échanges de vues avec les dirigeants de l'Alliance, échanges qui ont notamment porté sur la diffusion du droit international humanitaire, la ratification des Protocoles de 1977, le problème de la Croix-Rouge et la paix, et les activités du CICR dans le monde.

Le programme de la délégation prévoyait aussi, à sa demande, des entretiens avec les autorités gouvernementales. Les représentants du CICR ont ainsi rencontré des représentants des forces armées soviétiques et du ministère des Affaires étrangères, de même que des personnalités du monde scientifique et universitaire. Les échanges de vues, qui ont porté sur les thèmes énumérés plus haut, ont conduit les représentants du CICR et leurs interlocuteurs à envisager, pour l'avenir, différentes procédures de collaboration, notamment dans le domaine de la diffusion du droit international humanitaire.

La délégation du CICR a également abordé avec ses interlocuteurs les problèmes humanitaires découlant du conflit armé qui se déroule en Afghanistan.

Déclaration de l'UNITA

Dans un message en français, du 25 juillet 1980, adressé au CICR et signé de son Secrétaire à l'Information, l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) déclare ceci :

« Nous avons accueilli favorablement votre projet d'assistance en Angola et avons mandaté le susmentionné de vous transmettre les termes de notre déclaration de principe, comme suit :... »

« L'UNITA renouvelle son attachement aux Conventions de Genève et souscrit aux Règles fondamentales du droit international humanitaire applicables dans les conflits armés... »